



BELGIEN IM FOKUS

Geschichte – Sprachen – Kulturen

Herausgegeben von Anne Begenat-Neuschäfer

4

Anne Begenat-Neuschäfer (éd.)

Chutes et écartèlements :
l'œuvre de Pierre Mertens



PETER LANG
EDITION



BELGIEN IM FOKUS

Geschichte – Sprachen – Kulturen

Herausgegeben von Anne Begenat-Neuschäfer

4

Anne Begenat-Neuschäfer (éd.)

Chutes et écartèlements :
l'œuvre de Pierre Mertens



PETER LANG
EDITION

Une certaine idée de la littérature

Jacques De Decker

Prendre la parole à propos de Pierre Mertens à Cerisy ne peut qu'éveiller en moi un souvenir prégnant. C'est ici même que, l'été 1971, s'est tenu le mémorable colloque sur le Nouveau Roman et j'en étais, tout comme Danielle Bajomée d'ailleurs, dont j'ai fait la connaissance à cette occasion. J'étais très jeune à l'époque, mais je me souviens que je ne me suis pas départi, au cours de ces journées, d'une certaine distance ironique, tout en me réjouissant d'avoir entendu Robbe-Grillet entonner des chants de marins bretons et d'avoir même entamé avec lui une partie de tennis de table qui fit long feu, en raison surtout de mon inexpérience en la matière. Pouvoir côtoyer Nathalie Sarraute et Robert Pinget, ainsi que Claude Ollier qui est bien oublié aujourd'hui, m'impressionnait et, surtout, j'étais épaté par la rigueur théorique de Jean Ricardou dont j'appréciais l'esprit de système sans mesurer sa rationalisation obsessionnelle du texte.

Il n'empêche. Candide peut-être, je n'étais pas entièrement dupe. Et cela, je le devais à Pierre. Nous nous connaissions depuis à peine deux ou trois ans, mais il m'avait révélé le paysage du roman français de l'époque en me prémunissant contre certains passages obligés, me mettant en garde contre une forme de terrorisme intellectuel qui était exercé par les représentants du Nouveau Roman. La manière dont il me parlait d'auteurs qui lui tenaient vraiment à cœur, Jean Reverzy ou Paul Gadenne par exemple, m'avait ouvert une autre perspective, permis de disposer d'autres repères, m'empêchait de me laisser complètement conditionner. Qu'on n'en déduise pas que Pierre affichait un dédain global à l'égard de ce qui n'était pas vraiment un mouvement, mais plutôt un rassemblement tactique. Il avait beaucoup d'admiration pour certains de ses représentants, que l'on va d'ailleurs retrouver dans son travail critique. Duras compte beaucoup pour lui – bien qu'elle soit plutôt dissidente et qu'au demeurant elle n'était pas à Cerisy – et il a avec Robbe-Grillet des relations qui relèvent de l'histoire littéraire. Il sait, par exemple, qu'il fut l'un de ses défenseurs au prix Médicis qui couronna *Les Éblouissements*, et lui en est reconnaissant.

Car le rapport de Pierre à la littérature est très complet, très composite, comprend des données esthétiques, philosophiques, sociologiques, politiques : c'est dans ce cadre complexe que l'on doit par exemple situer la grande estime dans laquelle il tient depuis toujours Claude Simon – lui aussi présent à Cerisy, discret et modeste comme il l'a toujours été –, en qui il se reconnaît volontiers un maître.

Sur la méthode critique de Pierre, il faut se souvenir qu'il n'est pas, comme la plupart des participants à ces journées qui lui sont consacrées, un philologue,

un linguiste ou un historien de la littérature au sens académique. On a affaire en lui, et il est important de le souligner, à un juriste, ce qui constitue l'un des noyaux de son art, de sa pensée, de sa démarche. C'est ce qui explique aussi que la Nouvelle Critique n'ait eu sur lui qu'un impact très relatif. Barthes l'intéresse comme écrivain, moins comme théoricien. Quant à Bourdieu, il lui inspire plutôt une réserve, de la précaution vis-à-vis d'une approche matérialiste, sociologique, dont il prend explicitement ses distances dans *Une seconde Patrie*.

Son discours critique se nourrit pour une grande part de la lecture de la presse, ne fût-ce que pour se faire du mauvais sang, et aussi parce qu'il s'y est assidûment investi. C'est ce travail qui nous a rapprochés professionnellement pendant plus de trois décennies, un travail en équipe que nous avons accompli dans des conditions initiales presque idylliques sous la férule d'un animateur hors du commun : Jean Tordeur dont la conception originale du journalisme était en partie due au fait qu'il était avant tout poète.

Lorsque l'on écrira l'histoire littéraire de cette période, il apparaîtra que l'effort accompli dans les pages littéraires du *Soir* par l'équipe réunie autour de Tordeur a sensiblement modifié le climat littéraire en Belgique, pour une raison toute simple, et dont Pierre et moi étions les principaux défenseurs : nous nous efforcions de traiter la littérature belge avec la même objectivité que nous adoptions à l'égard d'une littérature étrangère. Cela nous faisait considérer d'un même œil un roman belge qu'un roman suédois ou italien traduits en français. Des priorités conventionnelles s'en sont trouvées bousculées : je me souviens qu'un livre d'un auteur belge comme Daniel Gillès, très réputé à l'époque – et injustement négligé aujourd'hui –, n'a eu droit, au cours des premières semaines de notre nouvelle formule, qu'à une note de lecture, alors que jusqu'alors il était convenu qu'il aurait dû faire l'objet d'un article bien plus ample.

Du même coup, les critères d'appréciation étaient déplacés, et le niveau général s'en est ressenti. Cela a peut-être contribué à la dynamique que l'on a constatée dans les lettres belges au cours des années 70 (ce que j'ai appelé « les septentrionaux »). Pierre, en tant que chroniqueur plutôt que critique « à la petite semaine », a d'ailleurs adopté une attitude de plus en plus personnelle, j'entends indépendante de ce que l'on appelle les impératifs de l'actualité. J'en ai même conclu, lorsque m'a été confiée en 1985 la coordination du service, qu'il était mûr pour singulariser davantage encore sa contribution, et c'est ainsi qu'est né le « Bloc-notes littéraire de Pierre Mertens ».

J'ai étudié de près (mon article sur la question dans l'ouvrage collectif *Pierre Mertens. L'arpenteur* en rend compte) comment s'est organisé, durant les vingt premières années de sa contribution, le regard de Pierre lecteur et commentateur. En quelque sept cents « papiers », il a parlé d'un peu plus de cinq cents auteurs différents. C'est dire qu'il a traité de certains d'entre eux à diverses

reprises. On peut en déduire une sorte de constellation d'élection qui rassemble Musil, Cortázar, Nabokov, Bernhard et Kafka. Viennent ensuite Cayrol, Pasolini, Sciascia, Lowry et Kundera. Trois auteurs de langue allemande, mais deux Autrichiens et un Tchèque, trois auteurs de nationalité française, mais deux naturalisés. À ce propos, lorsque Cortázar et Kundera ont été faits Français par François Mitterrand, Pierre ne s'est pas privé de saluer le fier service que, de la sorte, le Président avait rendu à la France...

On ressent, dans cette activité journalistique, un combat de défense et d'illustration d'une « certaine idée » de la littérature. J'emploie sciemment une expression gaullienne : c'est sous le gaullisme que Pierre est entré en littérature, une période qui s'inscrivait pleinement, sur le plan littéraire, dans le sillage de la *Nouvelle Revue Française (NRF)*, ce dont le compagnonnage gouvernemental de Malraux est en quelque sorte le symbole. On en voit des traces dans cette gentilhommière de Cerisy où se déroule ce colloque, ne fût-ce que par les photos exposées dans le hall d'entrée et dans le réfectoire, où figurent des messieurs (très peu de dames, du moins « de lettres ») en costumes le plus souvent sombres quelle que soit la saison. La « certaine idée » de la littérature qui se cultivait ici se voulait porteuse de ce qu'il y a de plus aigu dans la conscience intellectuelle, et ne s'interdisait pas de prendre aussi une dimension sociale, politique.

Pierre Mertens est un produit de ce climat, avec en plus, comme allant de soi, une optique d'emblée internationale. On se retrouve avec lui très naturellement dans une littérature sans frontières. Ce qui, chez les auteurs de la *NRF* pouvait apparaître comme exceptionnel, l'intérêt de Gide pour Joseph Conrad, ou le rapport de Valéry à Rilke ou à T.S. Eliot par exemple, devient chez lui une évidence. Il n'y a à ses yeux, manifestement, qu'une littérature, celle que Goethe appelait la 'Weltliteratur'. Il ne s'agit pas seulement chez lui de sensibilité propre, de curiosité naturelle, mais me paraît aussi lié à une condition citoyenne très particulière, à la « chance » d'être belge, c'est-à-dire à peu près de nulle part. Dans le cas de Pierre (qui est à cet égard très différent de moi, qui me sens belge « jusqu'au trognon »), cette espèce de non-identité liée à la Belgique explique en partie la porosité, l'ouverture, la capacité d'accueil, de vibration, d'intérêt généreux qui sont les siennes, sans la moindre trace de culturocentrisme dont souffrent si souvent les grandes nations, y compris la France.

La France a beau être une formidable terre d'accueil, un observatoire de la vie culturelle, littéraire, intellectuelle de la planète entière, elle n'en adopte pas moins sur cette matière un point de vue strictement français. De Belgique, il ne peut pas en aller de même, et c'est ce qui explique que des témoins attentifs et affectueux – je songe en particulier à Régis Debray, ami et complice de Pierre comme on sait – ont très bien senti cela, au point qu'il leur est arrivé de regretter de ne pas être belges !

Si pour certains la Belgique existe vraiment – je suis de ceux-là, même si ma certitude est ébranlée quant à son avenir –, elle représente plutôt pour Pierre la chance de vivre dans un contexte qui conduit au doute permanent : de là sans doute la forme d'exil qu'il a adoptée, qui ne doit pas se concrétiser par une quelconque extraterritorialité, mais qui n'en demeure pas moins une condition de base, qui s'invente en quelque sorte tous les jours.

N'ayant pas de patrie, Pierre doit donc s'en forger une, celle que Musil a appelée « seconde » et où, comme il dit, « tout ce que l'on fait est innocent ». Cela revient à parler d'un Eden, d'un paradis terrestre, d'un pays d'avant la chute. D'un espace d'avant le crime, au sens où Freud disait que toute nation s'édifiait sur un crime commis en commun. Peut-être faut-il chercher la répugnance de Pierre à l'égard de tout nationalisme dans cette nostalgie fondamentale d'une innocence première. Elle se traduit, à l'heure actuelle, dans sa vive opposition au leader flamand qui a fait, avec un grand succès démagogique, du nationalisme son cheval de bataille. L'intéressé, dont le nom traduit en français pourrait être « Albert le tisserand », ne s'y est pas trompé, puisqu'il s'est pourvu en justice contre l'écrivain lorsque celui-ci lui a reproché son négationnisme.

Par la force des choses, celle de notre proximité au sein du *Soir*, je parle beaucoup de la chronique régulière qu'il y a tenue au fil des ans. Mais cela ne devrait pas éclipser ses textes critiques au long cours, réunis à diverses reprises, et tout récemment encore sous le titre *Le Don d'avoir été vivant*. Un grand essayiste y est à l'œuvre, dans des textes dont Claudio Magris a pu dire qu'il y décelait de la « biocritique ». Son plus récent livre de ce type est un florilège admirable, que conclut une étude bouleversante sur Pavese, encore inédite jusqu'à présent.

Un texte très important n'y figure pas, probablement en raison de son ampleur, c'est son étude sur Uwe Johnson. On y voit fonctionner avec une clarté sidérante l'approche mertensienne. Johnson est un auteur auquel même les Allemands se réfèrent de moins en moins aujourd'hui, mais la manière dont Pierre le traite est tout aussi révélatrice de ce témoin trop négligé de l'Allemagne fracturée que de l'art de la critique tel qu'il le pratique. On y apprend beaucoup, par exemple, sur le rapport entre réel et fiction. Plus on avance dans la lecture de ce livre très scrupuleux dans la restitution de faits réels autour d'un écrivain aujourd'hui disparu, plus la résonance fictionnelle devient forte, sans qu'il n'y ait pour autant de manipulation de la vérité, ou de ce qui peut être tenu pour tel.

C'est lié à la vibration, à la puissance du langage, à une façon d'organiser les thèmes qui préfigurent la méthode d'un écrivain qui ne se manifesterait que dans les années 90 et qu'une mort brutale nous arracherait peu d'années après sa révélation, je veux parler de Sebald. La similitude, la filiation plutôt, tient notamment à l'usage des images, mais surtout à l'investissement personnel de

l'écrivain dans le sujet qu'il traite. Pourquoi le destin d'Uwe Johnson touche-t-il Pierre à ce point ? On pourrait penser que cela a rapport au Mur de Berlin, à sa chute, puis à la réunification allemande, événements que Johnson n'a jamais connus, parce que c'est sur la déchirure de son pays que son œuvre est bâtie.

Mais en fait il ne s'agit pas de cela : le thème central de l'essai est celui de la trahison, qui prend dans le livre une dimension d'autant plus tranchante qu'il est question de trahison sentimentale autant que politique. La combinaison des deux tresse une espèce de piège diabolique auquel on comprend qu'un être ne survive pas. On est donc confronté à un thème hyper-romanesque, prélevé dans le réel dont l'authenticité est respectée, mais projetée dans une autre dimension par un pur effet de l'art.

S'il faut attacher aux essais littéraires de Mertens plus de prix qu'on ne le fait d'ordinaire, une autre question se pose : le jour où l'on rassemblera ses œuvres complètes, y aura-t-il lieu ou non d'y inclure ses textes juridiques ? J'émetts à ce propos l'hypothèse, que je ne puis étayer faute d'être juriste, qu'ils ne sont pas aussi extra-littéraires qu'on pourrait le supposer. De la même manière que Pierre injecte du juridisme dans la littérature plus souvent qu'à son tour, parce qu'énormément de ses essais sont construits comme des plaidoyers, n'injecterait-il pas de littérature dans le droit ? Pour connaître et avoir connu beaucoup de juristes dans mon entourage immédiat, j'aurais tendance à penser qu'on ne fait de toute manière pas de droit sans imagination. Pour appréhender le réel, le traduire en termes juridiques et le rendre propre au débat, il faut nécessairement laisser sa place à l'invention. Et comme Mertens a traité de beaucoup de sujets en pionnier, je songe en particulier à sa monumentale étude sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre, il autorise à poser l'hypothèse de la « littéarité » du droit.

Quant à son approche juridique de la littérature, elle a été clairement illustrée par le titre de l'exposition *Autres formes de procès* qui s'est tenue à son propos à la Bibliotheca Wittockiana à Bruxelles. *Le Procès* de Kafka est non seulement central dans son univers référentiel, mais on constate que lorsqu'il traite en profondeur d'un auteur, il adopte comme malgré lui la forme de la plaidoirie. Cela vaut pour son texte sur Malraux, pour tout ce qu'il a été amené à écrire à propos de Pasolini, et bien entendu pour ce qu'il dit sur Kafka lui-même, et sur l'impact que cette œuvre fondatrice de la modernité a pu exercer. Il ne laisse rien au hasard à ce propos : il parle même d'un opéra dont nul ne se souvient, ou du film de Soderberg, fort peu intéressant, mais qu'il passe littéralement au crible. Remarquons ce qu'il dit à propos de ce qu'on a écrit sur la vie privée de Kafka. Il y a là des pages exceptionnelles, qui n'essaient pas d'établir une vérité, ce qui serait contradictoire avec sa démarche fondamentale, mais bien au contraire qui relativisent l'usage que l'on peut faire de certains docu-

ments, notamment de passages de journaux intimes ou d'emprunts à la correspondance. Il est particulièrement féroce à l'égard des commentaires abusifs, rapides, forcément superficiels et la plupart du temps malveillants qu'ils peuvent inspirer. Cette dénonciation de l'insuffisance, de l'inconséquence, de l'incompétence est au noyau même de l'art mertensien de la lecture, toujours soucieux de l'ouverture du paradigme, de cette non-clôture du sens qu'il tient pour le principe littéraire par excellence.

Au fond, tous ses livres, de quelque genre qu'ils soient, participent en fait d'une même quête, celle d'une éthique de l'écriture. Il n'est à ses yeux de littérature qui vaille que sacrificielle. Certains des livres de Mertens, comme *Perdre*, *Une Paix royale* ou *Perasma* en témoignent, et le situent par là même dans le voisinage des plus importants écrivains de son temps.

Discussion

Anne Begeat-Neuschäfer :

Merci, merci beaucoup, vous avez vraiment tiré le rideau devant le paysage, et nous avons vu s'engager, se perdre, et s'enlacer différents sentiers. J'aimerais les énumérer, au moins en partie, parce qu'ils méritent qu'on y revienne, mais avant tout, j'aimerais donner la parole à Pierre Mertens, qui a peut-être envie d'intervenir, de continuer le jeu, de renvoyer la balle...

Pierre Mertens :

Oui, quelques mots. C'est très difficile d'entendre cela sans dire quelque chose. Je ne veux pas trop anticiper sur ce qui sera dit plus tard – je crois d'ailleurs que la réponse la plus opportune que je puisse apporter à ce magistral cheminement, exagérément élogieux sans doute, mais tellement compassionnel – je vous lirai volontiers dans quelques jours, à la toute fin du colloque, un texte de même famille, que je viens d'achever sur Pavese et qui clôture la réédition de mes essais critiques en septembre prochain chez L'Archipel, en même temps que les romans reparaissent (ceux dont tu as parlé) au Seuil.

Je crois que si j'avais pu choisir un compagnon de route à l'aube de ma carrière littéraire, je n'aurais pas pu mieux choisir que Jacques. Ça s'est fait aussitôt, Jacques n'a pas perdu une seconde.

Mon opus I était une nouvelle publiée dans une revue qui n'existe malheureusement plus – et nous manquons de revues de cette qualité dans mon pays – il s'agit de *Synthèse*, revue d'envergure internationale. J'avais apporté à Nyssen une nouvelle qui s'appelle *Une Leçon particulière*, qu'il a publiée, et Jacques, lors d'une soirée familiale – il était en *battle dress* de l'armée : Jacques ne perd jamais de temps donc il sait utiliser ses « permissions » – m'a parlé de cette nouvelle toute la soirée. On n'a pas été polis à l'égard des autres convives parce qu'on s'est mis dans un coin de la pièce et on a parlé littérature et cette conversation n'a jamais été interrompue. Ça a commencé ce soir-là, bien avant que nous n'entrons au *Soir* ensemble, et on n'a pas eu un moment ne serait-ce que pour souffler.

Au départ de mon entreprise romanesque et de l'entreprise essayiste, il y a la même obsession : une certaine lutte contre le négationnisme, je crois que, si j'ai une obsession dans la vie, c'est celle-là. Dans mon travail de juriste, *L'Imprescriptibilité des crimes de guerre et contre l'humanité*, en est un exemple saillant, et en tant qu'écrivain, c'est effectivement la lutte contre l'oubli et contre la légalisation de l'oubli.

Ce n'est pas par hasard si je suis attaqué aujourd'hui en justice par Bart De Wever, à raison d'ailleurs, parce que je l'ai traité de négationniste dans le journal *Le Monde*. Et il ne s'est pas trompé parce que c'est très insultant. Il y a des gens à qui ça ne ferait rien, mais comme il sent bien que, sous ma plume, c'est ce qu'il y a de plus grave, il a dit : « Ça fait longtemps que je le cherche, là, je vais le trouver ». Ce sera donc le second procès auquel j'aurai eu droit, mais cette perspective me réjouit plus que le premier¹. Avoir une brette (querelle) sur un malentendu, ce n'est pas ce qu'on pourrait considérer comme glorieux ou sympathique ; je ne pouvais que gagner le premier procès parce que c'était d'une sottise ubuesque. En Belgique tout est possible.

Mais dans ce cas-ci on aura probablement droit, si le procès n'est pas arrêté par le ministère public, à une cour d'assises, ce qui serait intéressant en soi, en plus du fait de réagir face à un problème latent, un peu partout en Europe occidentale mais je crois plus particulièrement chez nous : la négation de l'évidence historique, sport que nous pratiquons avec une maestria toute singulière, particulièrement la négation de la Shoah et celle du génocide des Arméniens, qui est de l'ordre du quotidien. Dans les statistiques qu'il a faites sur mes lectures, je pense que le négationnisme aurait une place d'honneur. Dans mes romans aussi, je parle du négationnisme privé, sentimental. Je décèle aussi chez les gens l'oubli volontaire, l'amnésie, l'oubli délibéré, ou la distraction qui est la plus courante (l'inconscient joue ici un rôle capital), et ça me hante, c'est une chose que je supporte très mal, chez moi-même comme chez les autres, parce que tout le monde a ses oublis.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, je n'ai pas fait de la littérature en dépit du fait que je sois juriste, mais j'ai fait du droit pour devenir écrivain. Je ne voulais pas faire d'études de lettres, parce que l'idée d'avoir un gendarme derrière moi, penché par-dessus mon épaule, je ne l'aurais pas bien vécue. C'est une posture que je n'entends jamais occuper par rapport à la littérature, ce que Jacques a montré de façon particulièrement convaincante. Je suis donc devenu juriste pour cela, parce que c'était une possibilité d'ouvrir des fenêtres sur ce monde.

Ce n'est pas un hasard si l'écrivain qui m'a le plus préoccupé était juriste aussi. De fait, on a toujours sous-estimé de façon scandaleuse l'importance du droit dans l'œuvre de Kafka, ou on relève toujours, avec beaucoup de complaisance inutile le nombre de fois où il dit : « Ah, le métier me tue ! Tout ce temps qui est pris, dont la littérature doit se priver »... Il dit le plus grand mal de son métier, et c'est souvent de très mauvaise foi, parce que le droit est là tout le temps, et pas seulement dans *Le Procès*, ou *Le Verdict* – titres bien révélateurs – mais aussi dans *La Muraille de Chine*, dans *La Métamorphose*, dans les *Préparatifs de noce à la campagne* et dans *Les Aphorismes* : le nombre d'aphorismes qui pourraient apparaître comme des devises tirées du droit romain est tout à fait extraordinaire. Il n'a pas choisi le

1 L'auteur fait allusion au litige qui l'a opposé à une branche de la famille royale suite à la publication d'*Une Paix royale*, au Seuil, en 1995. Procès qui fut perdu par la partie demanderesse. Le livre a cependant valu à l'auteur le Prix Jean Monnet de Littérature européenne à Cognac.

droit impunément. Il a consacré un énorme mémoire à la façon dont les ouvriers étaient mal traités sur le plan de l'assurance et sur celui des dédommagements. Voilà l'importance du droit.

Je crois que j'ai toujours pris mon métier de juriste au sérieux, mais la littérature a toujours été une accompagnatrice. *Terre d'Asile*, qui raconte l'histoire d'un réfugié politique chilien en Belgique, est une espèce de robinsonnade politique où la Belgique est vraiment traitée comme une île – ce qu'elle est à bien des égards – où se trouve le naufragé Robinson, c'est-à-dire qu'il n'a presque plus rien avec lui, il est privé de tout : sa femme, sa révolution, son pays, ses paysages, ses camarades, et il arrive tout nu dans un pays dont il n'a aucune clé. La seule clé commune est la petitesse du pays. Ce livre est né en partie de deux missions que j'ai faites au Chili : vous passez quarante-trois minutes dans une cellule montre en main, c'est le temps auquel on avait droit pour un tête-à-tête avec un prisonnier, je crois que le seul fait d'observer un chiffre aussi absurde était une forme de sadisme supplémentaire.

Ce qui était extraordinaire, c'est que je recevais des confidences d'un poids étonnant et combien émouvant. Je me retrouvais, trois jours après à Genève devant le comité international de la Croix-Rouge, dont je ne pouvais – si j'ose dire – tirer aucun parti. J'aurais bien aimé raconter tout cela, mais ce n'était pas pour cela que j'étais convoqué. Il fallait raconter qui est maltraité, dire si je pensais qu'il avait été torturé, dans quelles conditions, jusqu'à quel jour, est-ce que les droits de la défense étaient respectés ou pas... Devant la commission des Droits de l'Homme aux Nations-Unies, même scénario. Un jour où l'on me posait ce genre de questions très nettes et qui ne toléraient que des réponses assez courtes, j'ai même dit : « Vous n'allez quand même pas me faire le coup de m'écouter quarante-trois minutes, sinon je sors ! ».

Rentré chez moi, après cette espèce de tournée de rapporteur, j'ai presque aussitôt commencé à écrire ce roman qui rendait justice à tout ce que j'avais vécu de tellement plus important, et qui ne serait dit nulle part. Je ne dis pas cependant que j'ai écrit ce roman uniquement pour ça : je traînais ce roman avec moi depuis longtemps, d'ailleurs beaucoup de Polonais m'ont dit : « On voit très bien que tu ne parles pas du Chili mais de nous », des Tchèques m'ont dit : « C'est formidable comme tu as transposé la Tchécoslovaquie en Amérique latine ». Tous les réfugiés que je connaissais croyaient être les héros de mon roman, et m'ont dit : « Pourquoi as-tu fait de moi un Chilien, j'aime ma nationalité ».

Bien, je ne vais pas m'étendre trop longtemps. Pour ce qui est du profil d'essayiste que Jacques a si bien dessiné, Claudio Magris, récemment, en m'écrivant, m'a dit : « C'est de la biocritique ». Et c'est vraiment ça. C'est de la critique à la première personne, et de la critique qui entraîne la propre vie de celui qui critique ; on voit bien que la façon dont je suis présent dans mon appréhension des autres n'est pas une manière d'occuper le terrain, c'est une certaine façon d'entrer en relation avec eux utilement.

Il est peut-être bon de donner la clé pour le 2 août 1914 dans le *Journal* de Kafka : « L'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Après-midi, piscine. », écrit-il. Et il n'y aura pas dans son *Journal* entre 1914 et 1918 la moindre mention de la Grande Guerre. Alors Günter Anders décapite Kafka. Qu'est-il dit, à peu près ? Autant Thomas Mann est loué : « merveilleux, engagement assuré », autant le petit souffreteux de Prague : « Il sait vraiment bien ranger les voitures. Vous vous rendez compte ? La Grande Guerre défile, pas un mot. Il raconte ses petites rencontres familiales avec sa grande sœur, ou ses cauchemars. Sur la Grande Guerre, qui est quand même un cauchemar mondial, pas un mot ». Il y a une réponse à donner